



Plan stratégique 2010-2016 : L'ambition de réussir

Mission

À titre d'établissement d'enseignement supérieur, la mission principale du Cégep de Trois-Rivières consiste à offrir des services éducatifs de grande qualité en formation préuniversitaire et technique, en formation continue et en services aux entreprises.

Pour accomplir adéquatement sa mission, il met l'étudiant, jeune et adulte, et sa réussite au centre de ses préoccupations et de ses actions. Il s'appuie principalement sur les qualités de son personnel en valorisant ses réalisations, en développant ses compétences, et en favorisant un climat de travail agréable pour tous.

Ses missions complémentaires consistent à développer la recherche pédagogique, technologique et sociale et les transferts technologiques, à poursuivre des projets éducatifs et de coopération régionaux, nationaux et internationaux, et enfin à contribuer au développement de la Mauricie en participant à des projets à caractère culturel, communautaire, sportif, technologique et économique.

Vision

Le Cégep de Trois-Rivières affirme vouloir être reconnu comme :

- un établissement qui prépare adéquatement ses étudiants à devenir des personnes compétentes, responsables et capables d'engagement envers leur milieu;
 - un pôle d'excellence collégiale de la valorisation du savoir, de la qualification, de la recherche et de l'innovation à l'échelle régionale et nationale;
 - un intervenant important dans le développement de la vie culturelle, communautaire, sportive, technologique et économique à Trois-Rivières et en Mauricie;
 - un milieu favorable à l'intégration scolaire et à l'éducation interculturelle.
-

Valeurs

- le respect
-

Le respect, c'est d'abord celui des personnes dans leur rapport entre elles. C'est aussi celui de l'organisation, dans la manière d'en parler, dans la façon de la représenter, en classe, dans les services, à l'interne comme à l'externe. Ayant hérité d'une tradition de culture humaniste, le Cégep de Trois-Rivières est fier de continuer à privilégier une approche humaniste dans l'enseignement, les services, la gestion et la résolution de problèmes. Nous souhaitons que les rapports entre les personnes continuent à être empreints certes de respect, mais aussi d'empathie et d'une réelle considération pour l'autre et même de bienveillance.

- l'engagement

Ensuite, l'engagement est la valeur centrale au Cégep de Trois-Rivières, celle qui, d'ailleurs, structure pour l'essentiel le présent plan stratégique. En effet, le Collège affirme que c'est l'engagement des personnes à réaliser sa mission qui permet l'innovation et le développement de l'établissement. Quel que soit le statut des employés dans l'établissement, c'est l'engagement à œuvrer avec des personnes pour des personnes qui fait la valeur des actions posées et des résultats obtenus.

- la responsabilité

Depuis longtemps, l'expertise acquise par les membres du personnel s'exprime dans un travail marqué au sceau de la rigueur et par le goût du travail bien fait. Voilà pourquoi le Collège, fier de ses efforts dans la réalisation de sa mission éducative, considère qu'avec la responsabilité vient l'imputabilité et qu'en conséquence, l'évaluation de ses actions et des résultats qu'il obtient est nécessaire afin d'améliorer et de consolider l'établissement au bénéfice de ses étudiants et de ses partenaires - à la condition que cette évaluation soit formative et non administrative.

- la concertation

La consultation, la collégialité, la coopération et la recherche de consensus font partie de la tradition au Cégep de Trois-Rivières. Cependant, cette concertation qui vise à établir les bases d'un travail en commun autour de buts partagés est un défi toujours renouvelé. Le Cégep est plus fort lorsqu'il pratique la collaboration, et que les acteurs se concertent autour de buts communément établis. Aussi, nous convenons d'affirmer que la concertation et la collaboration sont des valeurs fortes et nous nous engageons à œuvrer consciencieusement à atteindre cet idéal dans nos décisions importantes, dans les relations entre les services et les départements ainsi que dans la conduite de nos grands projets.

- l'innovation

La création et l'invention sont des formes d'innovation. Dans le domaine des arts et des sciences, comme dans celui de la pédagogie, des technologies ou de la gestion, le Cégep valorise le sens de la créativité et de l'originalité. En pédagogie, le Cégep de Trois-Rivières est reconnu comme un établissement innovateur qui encourage l'expérimentation et la recherche. Par son implication communautaire, le Cégep de Trois-Rivières participe également à l'innovation sociale. Dans le domaine culturel,

dans l'enseignement, la recherche et l'utilisation des technologies, le Cégep se démarque par sa tendance à l'innovation, et grâce à cet attachement, participe au déploiement de sa mission et à la réalisation de sa vision.

Liste des orientations et des objectifs généraux

Première orientation : Plan d'aide à la réussite – Mettre en œuvre un plan en six objectifs généraux en vue d'améliorer la réussite aux cours, la persévérance scolaire et la diplomation aux études

- 1.1 Assurer un suivi rigoureux et personnalisé des étudiants soumis au *Règlement favorisant la réussite scolaire des étudiants* (R-214)
 - 1.2 Consolider les mesures de soutien et d'aide pour les étudiants au secteur régulier et à la formation continue
 - 1.3 Aider les étudiants à maîtriser le français, les mathématiques et les habiletés méthodologiques propres aux études collégiales
 - 1.4 Consolider les activités de valorisation de la réussite et de la diplomation
 - 1.5 Soutenir les enseignants aux plans pédagogique, didactique, de l'évaluation des apprentissages et de l'utilisation des TICE dans l'enseignement
 - 1.6 Assurer aux étudiants la mise en œuvre de programmes d'études organisés et adaptés pour répondre à leurs besoins en formation créditée
-

Deuxième orientation : Répondre aux besoins de formation qualifiante des étudiants jeunes et adultes, ainsi qu'au rehaussement des compétences des entreprises

- 2.1 S'assurer de la pertinence des programmes d'études à l'enseignement régulier
 - 2.2 S'assurer de la pertinence des programmes d'études à la formation continue
 - 2.3 Positionner l'établissement comme pôle collégial en recherche et développement appliqués
 - 2.4 Consolider et développer des mesures d'évaluation des programmes à l'enseignement régulier et à la formation continue
 - 2.5 Développer le service de reconnaissance des acquis
 - 2.6 Maintenir ou augmenter les inscriptions dans les programmes d'études
-

Troisième orientation : Assurer un environnement éducatif et de travail stimulant

- 3.1 Poursuivre l'amélioration des infrastructures à l'interne et à l'externe
 - 3.2 Offrir des activités sociales et parascolaires à l'ensemble de la communauté collégiale
-

3.3 Consolider la politique environnementale du collège

3.4 Consolider les mesures de soutien au développement professionnel des employés

3.5 Assurer une saine gestion des ressources humaines en conformité avec la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics

3.6 Consolider et développer le soutien à l'innovation technopédagogique

3.7 Instaurer des mesures d'évaluation des services à l'étudiant

3.8 Implanter des mesures d'évaluation formative des employés

Quatrième orientation : Consolider le développement de partenariats sociaux, culturels, sportifs et économiques

4.1 Maintenir la participation du collège à des événements culturels et sportifs d'envergure

4.2 Consolider la participation du collège à des activités de coopération internationale et de coopération pancanadienne

4.3 Poursuivre le développement des services offerts en entrepreneuriat

4.4 Poursuivre et développer les activités de promotion de la santé par l'activité physique pour les étudiants, le personnel et la communauté

4.5 Accroître les partenariats avec les entreprises en lien avec les programmes d'études

Cinquième orientation : Assurer la cohérence des actions et l'efficacité organisationnelle

5.1 Maintenir des pratiques de communications internes efficaces, transparentes et accessibles

5.2 Assurer le rayonnement du collège

5.3 Assurer la mise à jour des systèmes financiers

5.4 Améliorer la sécurité des personnes et des biens du collège en poursuivant la mise en œuvre du plan des mesures d'urgence

5.5 : Instaurer un mécanisme de suivi de l'assurance-qualité
